



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ET ÉLECTION DU CONSEIL DU BARREAU DE LAVAL

L'assemblée générale annuelle du Barreau de Laval aura lieu **le jeudi 5 mai 2022, à 17 H 00, en mode virtuel sur la plateforme ZOOM**. Un membre qui désire soumettre une question doit en donner avis écrit au secrétaire avant le 25 avril afin qu'elle soit portée à l'ordre du jour.

Les affaires de la section sont gérées par un Conseil composé de sept (7) membres élus lors de l'assemblée annuelle. Le mandat des membres dont les noms suivent se termine le 5 mai 2022:

la bâtonnière	Me Melissa De Petrillo
le premier conseiller,	Me Marc Charland
le secrétaire,	Me Martin Charest
la trésorière,	Me Marie-Hélène Juneau-Voyer
les conseillers,	Me Cassandre Cholette
	Me Romi Bertrand
	Me Michaël Lévesque (en sa qualité de président du Jeune Barreau)

Il y aura à élire, cette année, le bâtonnier, le premier conseiller, le secrétaire, le trésorier et deux conseillers, le 3<sup>ième</sup> poste de conseiller étant réservé au président(e) du Jeune Barreau élu(e) parmi les membres du Conseil du Jeune Barreau de Laval. À ce jour, nous avons déjà reçu les candidatures suivantes, à savoir :

Me Marc Charland	bâtonnier
Me Martin Charest	premier conseiller
Me Romi Bertrand	secrétaire
Me Cassandre Cholette	trésorière
Me	conseiller
Me	conseiller
Me Marie-Pier Dussault-Picard	conseillère (en sa qualité de présidente du Jeune Barreau)

Pour être candidat(e) à un poste d'officier ou de conseiller, un membre de la section doit être en règle et avoir été inscrit au Tableau de l'Ordre comme avocat(e) d'exercice. La mise en candidature se fait par un bulletin de présentation signé par au moins cinq (5) membres en règle de la section. Ce bulletin doit être expédié au **secrétariat du Barreau de Laval**, 2800 boul. St-Martin O., RC-08, Laval, H7T 2S9, **avant 16 H 30, le 1er avril 2022**.

Laval, le 15 mars 2022

**Le secrétaire,  
Me Martin Charest**